

Le bâtiment en « U », vers la rue des Airs

Ce grand édifice en briques et en pierres calcaire a été construit à l'extrême fin du XVIII^e siècle ou au tout début du siècle suivant. Il est probable que son édification a supprimé la poursuite de volumes en colombage qui devaient se poursuivre jusqu'à la rue des Airs.

En dehors du bâtiment de la rue des Airs, tous ces éléments forment une petite enclave architecturale de la fin du Moyen Âge et du début des Temps modernes, miraculeusement conservée en plein cœur du centre de Liège. Cet ensemble est l'archétype d'une catégorie de bâtiments urbains dont la genèse est à situer au XIV^e ou au XV^e siècle. Cette tradition prend évidemment sa source dans les constructions rurales, mais va s'en distinguer nettement à partir du XV^e siècle, accélérant son évolution typologique et technique alors que les éléments ruraux vont faire montre d'un traditionna-

lisme et d'une grande continuité jusqu'au XIX^e siècle (Houbrechts, 2009, p. 235-237). Ces deux tendances, toujours mal connues aujourd'hui et dont les réhabilitations intellectuelle et patrimoniale débutent à peine, ont pourtant constitué l'essentiel du parc immobilier mosan jusqu'au XVIII^e siècle.

L'importance typologique et chronologique de la « Maison du Léopard » pour la connaissance de ce domaine de l'architecture ancienne dans nos contrées est capitale. A ce titre, il serait opportun qu'elle soit considérée comme un élément majeur de l'ancienne architecture vernaculaire de nos régions.

Bibliographie

- BRUYÈRE P., 2005. *Les vinâves de la Cité de Liège avaient-ils des armoiries ? Quelques considérations sur la question*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, p. 22-23.
- HOUBRECHTS D., 2009. *Le logis en pan-de-bois dans les villes du bassin de la Meuse moyenne (1450-1650)*, Liège (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 12), p. 51-69, 235-237.

Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2009 sur le « Rocher du Vieux Château », Pont-de-Bonne

Emmanuel DELYE, Simon-Pierre GILSON et Christine WATHELET

Comme les années précédentes, nos recherches se sont poursuivies au niveau du système d'entrée des remparts celtique et médiéval (zone 5) (Delye, 2009 ; Delye & Gilson, 2010). Le mur de parement externe du rempart laténien (*muris gallicus*) a été localisé de part et d'autre du chemin d'accès et fouillé. Il est principalement construit avec des moellons de grès brut posés à sec et

est encore conservé par endroits sur près de 1 m de hauteur. Au pied de celui-ci étaient visibles des traces d'incendies : des charbons de bois et des petits clous provenant d'une structure légère du rempart (parapet ?) sont éparpillés sur presque toute la surface fouillée. Des charbons sont aussi situés sous les logettes des poutres. Derrière le mur de parement, plusieurs fiches



Le « Rocher du Vieux Château » : mur de parement externe du muris gallicus conservé sous le mur du rempart médiéval.

en fer ont été dégagées (16). Elles sont situées approximativement aux intersections entre les poutres. Leur analyse nous renseignera sur l'écartement entre les différentes poutres et le nombre de niveaux de bois en hauteur. Aucun autre mobilier de La Tène finale n'est associé à la construction du rempart. La fouille s'est également poursuivie au niveau du chemin d'accès. Un deuxième trou de poteau (structure 6) complète le plan d'une grande construction sur quatre poteaux dégagés en 2007 (Delye & Gilson, 2010). Cette tour permettait de fermer le rempart médiéval au niveau de l'entrée. A cette occasion, un niveau néolithique en place a pu être étudié sur une petite superficie. Il s'agit d'un niveau humifère situé en bordure du versant et contenant un matériel archéologique abondant et diversifié. Plusieurs fragments de bois de cervidé (extrémités d'andouiller, fragment de mer rains), ainsi qu'un andouiller perforé présentant un tranchant perpendiculaire à l'axe du manche (herminette), ont été mis au jour. Cette industrie sur bois de cerf était associée à plusieurs outils en os (poinçon, ciseaux) et en silex (perçoirs principalement). La céramique, abondante mais très fragmentaire, présente quelques tessons décorés d'impressions à la baguette et de motifs en damier. Cette céramique est identique à des exemplaires connus sur le site du groupe du Bischheim occidental de Givry « La Bosse de l'Tombe » (Joris & Moisin, 1972 ; Michel & Tabary-Picavet, 1979). Deux datations par AMS ont été réalisées sur les éléments en bois de cervidé (Beta-267505 : 5120 ± 40 BP, soit à 2σ 3980 à 3900 et 3880 à 3800 cal BC, et Beta-267506 : 5370 ± 40 BP, soit 4330 à 4140 et 4140 à 4060 cal BC). Elles s'inscrivent parfaitement dans le Néolithique moyen II et plus particulièrement au début de cette période. La découverte de



Le « Rocher du Vieux Château » : herminette sur andouiller de cerf (Néolithique moyen II).

céramique à décors Bischheim plaide pour une certaine ancienneté de l'occupation de Pont-de-Bonne.

Bibliographie

- DELYE E., 2009. Modave/Pont-de-Bonne : fouilles au niveau de l'interruption du rempart, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 146-147.
- DELYE E. & GILSON S.-P., 2010. Modave/Vierset-Barse : poursuite du dégagement du système d'entrée de la fortification du « Rocher du Vieux Château », Pont-de-Bonne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 146-147.
- JORIS J.P. & MOISIN P.H., 1972. Rössener Einflüsse in der Gegend von Mons (Hennegau, Belgien) und die C14-Datierung aus Givry (GrN 6021), *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 2, p. 243-248.
- MICHEL J. & TABARY-PICAVET D., 1979. La Bosse de l'Tombe à Givry (Hainaut) : tumulus protohistorique et occupation néolithique épi-Roessen, *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 90, p. 5-84.

Tinlot/Soheit-Tinlot : évaluation dans la zone d'activité économique

Claire GOFFIOL

La zone d'activité économique de Soheit-Tinlot se situe au sud-est de l'angle formé entre les routes nationales N630 et N66. Le secteur n'avait, jusqu'ici, jamais fait l'objet d'examen archéologique. Dans ce type de zoning, accueillant des entreprises modestes, les demandes de permis d'urbanisme concernent le plus souvent des surfaces réduites, ne justifiant pas des interventions archéologiques prioritaires.

Cependant, l'intérêt d'un point de vue archéologique de cette localité a dernièrement été mis en évidence sur la base d'une étude des images aériennes (voir éditorial). En conséquence, dans le cadre de plusieurs permis d'urbanisme, une grande partie non bâtie du zoning a été évaluée au début du mois de septembre 2009. Au total, 7 ha ont été sondés de part et d'autre de la rue Martinpa (parc. cad. : Tinlot, 1^{re} Div.,